



Règlement intérieur du CE

Par **hasbough**, le **10/06/2013** à **13:44**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si le règlement intérieur du comité d'entreprise peut être consulté ou distribué aux salariés. Dans ma structure, il n'y a aucune transparence concernant les activités sociales et culturelles.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **P.M.**, le **10/06/2013** à **18:47**

Bonjour,

Le règlement intérieur du Comité d'Entreprise est interne à celui-ci et ne doit pas contrevenir aux dispositions légales...

Il risque de ne pas vous en apprendre beaucoup sur les informations que vous recherchez, en revanche le procès verbal de chaque réunion pourrait satisfaire votre curiosité légitime...